

# Quelques suggestions pour une action définie et concertée des partisans de la paix dans tous les pays

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 427

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261528>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que, dit-elle. Les enfants en sont toujours les victimes et ont leur vie gâtée (M<sup>lle</sup> Naville ne connaît-elle pas de famille où, au contraire, c'est par le divorce que la dignité de la famille a été sauvegardée, où c'est par le divorce que les enfants ont eu une enfance paisible, et n'ont pas eu sous les yeux le spectacle constant d'une mésestante douloureuse entre les parents, dont l'un, tout au moins, avait cessé d'être digne de vivre auprès d'eux?...)

Et M<sup>lle</sup> Naville implique aussi, avec infiniment de raison, les dansings, le flirt, le laisser aller général qui met en danger aussi bien les jeunes filles de la meilleure bourgeoisie que les petites ouvrières; elle voit en un respect absolu de la vérité un élément de régénération.

La discussion qui suivit fut nourrie: il faudrait pouvoir citer ici les intéressantes observations de M. Aubert, directeur du Bureau de bienfaisance, de M<sup>mes</sup> les D<sup>rs</sup> Stephani-Cherbuliez et Goly-Oltramaré au sujet de leurs expériences personnelles respectives, l'une dans ses consultations, l'autre au cours de ses dix années d'enseignement sexuel dans les écoles de Genève. M<sup>lle</sup> Gourd fit observer aussi que si le féminisme se réclame d'une morale unique, c'est dans le sens élevé du mot et non pas certes pour revendiquer le droit au libérinage. Mais il n'est pas possible de tout signaler, de tout répéter ainsi qu'on le voudrait. Une chose reste certaine, c'est que ces réunions sont un vrai « bouillon de culture » d'idées, de réflexions; qu'elles permettent à chacun de songer à ces problèmes si importants, et d'en rechercher la solution.

Personnellement, je me demande si c'est par l'éducation sexuelle qu'on reformera les mœurs? Il me semble que les deux questions sont dissociées; l'éducation sexuelle permettra à chaque individu de se conduire de telle manière qu'il évitera mieux les dangers dont il aura été dûment averti, mais... en aura-t-il plus de valeur morale? On peut se le demander, et je vois deux tâches: une régénération des mœurs qu'on obtiendra d'une part en donnant à notre jeunesse d'autres exemples que ceux que le monde lui montre maintenant, et d'autre part une éducation sexuelle qui permettra à l'être humain de contrôler le plus puissant et le plus dangereux de ses instincts et d'éviter des contaminations et des erreurs dont les conséquences ne sont que trop connues et ont frappé trop d'innocents jusqu'ici.

L.-H. P.

<sup>1</sup> C'est pour cela que nous préconisons, non pas une instruction, mais une éducation sexuelle, telle que la pratique par exemple M<sup>me</sup> Goly-Oltramaré, dans ses leçons aux jeunes filles des écoles de Genève, en leur inspirant le contrôle d'elles-mêmes, le respect de leur dignité de femme, le sentiment de leurs responsabilités, et c'est cette éducation-là que nous voudrions voir s'étendre aux jeunes gens qui en ont un besoin sans doute encore plus grand. Des expériences faites par M<sup>me</sup> Goly dans des classes de jeunes garçons nous semblent probantes, et nous pensons, comme un médecin nous l'a dit à cette réunion du Cartel, que des femmes sont mieux qualifiées que des hommes pour traiter de ces sujets avec des garçonnets. (Red.).

## IN MEMORIAM

### Mlle L. de Alberti

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Londres le mois dernier de M<sup>me</sup> Léonora de Albert, qui fut une collaboratrice fidèle de l'Alliance Internationale pour le

## Quelques suggestions pour une action définie et concertée des partisans de la paix dans tous les pays

Le Comité International féminin pour le Désarmement, dont tous nos lecteurs connaissent l'activité depuis trois ans bientôt pour soutenir l'œuvre de la Conférence du Désarmement, et stimuler sans cesse l'intérêt de l'opinion publique à son endroit, nous fait parvenir des suggestions à mettre en œuvre avant le 30 mai prochain, date à laquelle se réunira vraisemblablement la Commission générale de la Conférence. Les principales de ces suggestions sont les suivantes:

1. Agir auprès des gouvernements, et auprès des chefs de délégations à la Conférence, en insistant pour que la Conférence du Désarmement ne s'ajourne pas sans aboutir à un accord international comprenant:

la réduction et la limitation de tous les armements, y compris la limitation des dépenses budgétaires;

l'interdiction de toute fabrication nouvelle des armes offensives les plus efficaces;

l'institution d'une Commission permanente du Désarmement ayant qualité pour procéder régulièrement à un contrôle et à une inspection effectifs;

une clause prévoyant qu'en cas de violation du traité, les signataires refuseraient toute collaboration avec l'Etat violateur, en lui coupant progressivement tous les moyens de faire la guerre.

Suffrage. Elle rédigea en effet pendant un certain temps le journal *Jus Suffragii*, et contribua aussi à la publication du volume qui a servi et sert encore de bréviaire à tant de féministes: *Le Suffrage des Femmes en pratique*.

Espagnole par sa mère, Italienne par son père, M<sup>lle</sup> de Alberti (qui descendait du célèbre artiste florentin de la Renaissance, Leon Battista Alberti) était née à Londres où elle passa toute sa vie, mêlant ainsi la race et les mentalités dans un véritable esprit international. De profession, elle était paléographe, experte tout spécialement à déchiffrer et à traduire d'anciens documents français, portugais, espagnols ou italiens, et les travaux historiques qu'elle accomplissait pour plusieurs Sociétés savantes avaient mis en lumière ses capacités spéciales dans cette carrière. Mais elle fut aussi féministe de profession, peut-on dire, ardente à défendre les droits de la femme dans tous les domaines, et c'est à ce titre qu'elle occupa une place en vue dans les activités de la vaillante Société catholique, l'Alliance sociale et politique Ste Jeanne d'Arc. Elle en rédigea notamment l'organe mensuel *La Citoyenne catholique*, avec talent et brio, contribuant à propager ainsi dans bien des pays l'idée, encore trop méconnue aujourd'hui chez nous notamment, que l'on peut être à la fois catholique pratiquante et convaincue et féministe fervente et active, aucune opposition n'existant entre ces deux termes, comme on voudrait souvent nous le faire croire.

A l'Alliance Sainte-Jeanne d'Arc, avec laquelle notre journal a toujours été dans les meilleurs termes, à notre confrère, la *Citoyenne catholique* si spécialement éprouvé par ce deuil, le *Mouvement* tient à dire tous ses regrets et sa cordiale sympathie.

E. Gb.

\* \* \*

2. Insister tout spécialement en faveur de l'abolition immédiate de tout bombardement aérien, et pour l'abolition progressive de toute aviation militaire et navale, ainsi que pour un contrôle international effectif de l'aviation civile, en vue d'empêcher son usage pour des fins militaires.

3. Soutenir les efforts du Président de la Conférence pour aboutir à une Convention de désarmement.

4. Agir sur l'opinion publique pour réveiller son intérêt pour la Conférence, et pour prouver que celle-ci n'est pas morte. Il est utile de rappeler à ce propos la conclusion du discours prononcé le 10 avril par M. Henderson, lors de la réunion du Bureau de la Conférence:

« Pour ma part, je crois que la pression de l'opinion publique et l'action politique des gouvernements pour réduire et limiter leurs armements au moyen d'un accord international peuvent encore, dans la grave situation actuelle, obtenir des chances de succès. Je suis convaincu qu'il est de notre impérieux devoir de faire aboutir cette Conférence à une conclusion conforme aux obligations découlant des traités et des décisions antérieures, car seule pareille conclusion peut arrêter une nouvelle course aux armements et mettre fin au danger croissant de guerre. »

Rappelons à cette occasion que le siège du Comité International féminin du Désarmement est actuellement rue AdhémarFabri, 6 (place des Alpes), son installation dans ce nouveau local s'étant faite durant les vacances de Pâques.

A Paris, où elle était de passage, est décédée subitement, le matin du 14 avril, M<sup>me</sup> Mathilde Delhorbe-van Muyden, de Lausanne, la fondatrice en 1921 et l'animatrice de « Nos Pénates », foyer où les institutrices âgées et sans ressources trouvent une retraite paisible à l'abri des soucis matériels. M<sup>me</sup> Delhorbe s'occupa aussi avec zèle de l'« Entraïde confidentielle », qui, pendant la guerre, secourut bien des misères.

S. C.

## La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Faute de temps aussi, il a fallu se borner à prendre acte du rapport définitif de M<sup>me</sup> Chaptal sur son enquête à travers sept pays d'Europe et d'Amérique sur la situation de l'enfance en danger moral et social, rapport sur lequel nous aurons l'occasion de revenir bientôt pour le présenter à nos lecteurs; et faute de temps encore, il a fallu laisser tomber les communications annoncées, et sur les enfants aveugles, et sur les extraits d'actes officiels ne divulguant pas la filiation illégitime, et sur le rôle des infirmières visiteuses et des assistantes sociales... si bien que nos lecteurs vont se sentir en droit de nous demander de quoi nous avons discuté, dans cette course à travers des problèmes, tous délicats, tous complexes, tous urgents?...

Eh bien, nous avons parlé de cinéma, de cinéma éducatif et récréatif, plus longtemps même que cela n'était prévu, étant donné que c'est un sujet pour lequel il y a parfois chevauchement entre le Comité de protection de l'enfance et l'Institut de Cinématographie éducatif de Rome. Le comte Carton de Wiart,

qui établit la liaison avec cet Institut nous a donné des travaux de celui-ci un aperçu captivant; un membre américain du *Payne Fund*, organisation qui s'est livrée à une étude scientifique des réactions des enfants devant le film, nous a apporté toute une série de précisions; nous avons voté une résolution recommandant l'adhésion des Etats qui ne l'ont pas encore donnée à la Convention exemptant des droits de douane les films éducatifs. Nous avons parlé des allocations familiales, du fonctionnement desquelles le B. I. T. continue à nous tenir au courant, mais dont le système doit être complété pour pouvoir produire tout son effet par une organisation bien comprise d'infirmières visiteuses. Le Dr. Sand, délégué de la Ligue des Croix-Rouges, et M<sup>lle</sup> Chaptal ont apporté sur ce point des informations précises et catégoriques qui nous ont d'autant plus intéressées, nous autres féministes, membre du Comité, que l'on peut toujours craindre, quand il s'agit de protection de la famille et de l'enfance, que surgisse une proposition, bien intentionnée, certes, mais combien dangereuses en ces temps de réaction contre le travail féminin, sur l'obligation de renvoyer la femme au foyer!... (N'avons-nous pas dû par ailleurs veiller attentivement à ce que, dans le rapport concernant les enfants de parents chômeurs, il fût bien toujours question de parents, et non pas, comme l'aurait voulu le rapporteur, de l'autorité paternelle du chef de famille? ...)

Nous avons parlé encore du rôle du Secrétaire comme centre de documentation internationale sur tous les sujets touchant à l'enfance du ressort de ce Comité: proposition intéressante, et qui ne peut que contribuer à gagner à la S. d. N. l'intérêt et la sympathie de tous ceux qui, tant soit peu déçus des résultats de son activité politique, se tournent avec d'autant plus d'espoir vers son activité sociale; nous avons entendu le représentant du gouvernement roumain qui a annoncé au Secrétaire le dépôt de toute une documentation relative au délit d'abandon de famille, afin que cet important sujet puisse être traité dans une session ultérieure; nous avons adopté un questionnaire sur le placement familial des enfants, auquel il sera intéressant de chercher des réponses dans divers cantons suisses, qui pratiquent ce système... Et nous avons pré-ludé à tout ceci en adoptant l'excellent rapport de mise au point des travaux en cours présenté par le sympathique et cordial directeur de la Section sociale, M. Ekstrand.

En voilà assez pour montrer que les sujets d'étude et de discussion ne manquent certes pas, mais bien davantage le temps à leur consacrer! L'an prochain heureusement, le Comité contre la traite n'ayant pas un ordre du jour très chargé, pourra céder à son frère jumeau, le Comité de protection de l'enfance, un peu du surplus de son temps: espérons donc que, dans ces conditions, il nous sera possible, mieux que cette année, d'aboutir à des résultats précis. Et puis, songeons que cette année fut essentiellement celle d'un progrès capital à la S. d. N. dans le domaine de la lutte contre la traite et la réglementation de la prostitution, et que tous les Comités ne peuvent s'offrir le luxe chaque année d'une session historique! et que même celles-ci doivent être préparées par de longues années de



## Les femmes et les livres

### Voyageuse et exploratrice: Alma Karlin

Il y a un peu plus d'un an<sup>1</sup>, nous donnions dans ces colonnes un petit compte-rendu d'un gros livre: *Der Todesdorn*, recueil de nouvelles qui se passent entièrement au Pérou, et en particulier dans les sites les plus reculés des Andes.

Nouvelles, sans doute, mais basées sur des faits, sur le riche folk-lore de ces pays peu connus où, ni vous lecteurs, ni moi certainement, n'aurions eu le courage de suivre la jeune et hardie voyageuse, à qui son ardente curiosité permit de surmonter les plus rudes, les plus périlleuses épreuves.

Pauvre, intelligente, passionnée, pour le mystère des régions presque inexplorees, et d'une endurance inouïe, avec une santé que secouent et minent de plus en plus les maladies contractées en cours de route, surtout

la terrible malaria des tropiques — voilà Alma Karlin.

Elle est petite, point jolie — c'est elle-même qui le dit — mais jeune, et femme. Cela suffit amplement pour l'exposer à mainte aventure d'où sa présence d'esprit, son imagination, son énergie, et parfois sa rapidité à la course la sauvent, souvent par un vrai miracle. En tous cas, elle y gagne un dégoût profond de l'espèce qu'elle nomme avec mépris: « le bipède-homme ».

N'allez pas croire cependant que ces questions de sexe jouent un rôle prédominant. Non. Alma observe d'un œil exercé la nature du pays, du sol, sa position géographique, sa faune, sa flore, ses paysages, et, bien entendu sa population clairsemée, avec toutes les coutumes, tous les rites, toutes les superstitions. Elle écrit, elle peint, elle collectionne, et elle expédie, quand elle le peut, le tout à ses éditeurs, attendant, dans des îles perdues, l'argent qui lui permettra d'aller plus loin — combien de fois cloquée dans un site barbare et presque inaccessible, faute de moyens?

Des îles? En effet. Nous venons de lire d'elle deux volumes d'un très grand format, dont l'un compte 330, l'autre pas moins de 380 pages, et qui nous mènent, le premier du pays des Incas à travers l'Amérique: Panama, Costa-Rica, Nicaragua, San Salvador, Guatemala, et puis à Hawaï, et de la Californie à Formose, aux Philippines... j'en passe! le second, dans les mers du Sud, et la plupart du temps, en bordure des ré-



Cliché Mouvement Féministe

ALMA KARLIN

gions où l'anthropophagie existe encore, plus ou moins secrète.<sup>1</sup>

Ces deux voyages sont antérieurs à celui dont nous parlions l'an passé, le premier —

<sup>1</sup> *Einmal Weltreise. — Im Banne der Südsee.* 1930. Wilhelm Kohler Verlag, Münden (Westphalen).

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, No 396 (28 janvier 1933).